

# Fiche technique

# SPIROL

Code : SPIRO

## Caractéristiques physico-chimiques :

Aspect : liquide visqueux  
Couleur : jaune orangé  
Odeur : in situ  
pH à l'état pur :  $7 \pm 0,2$   
Densité à 20°C : 1,020 à 1,030  
Solubilité : totale dans l'eau

## Conditionnements :

Carton de 12x 1L  
Carton de 2 x 5L

## Stockage :

Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

## Produit destiné à un usage uniquement professionnel

- Formule déposée au centre antipoison de NANCY.  
Tél : 03.83.32.36.36
- Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit.

Date de création : 02/11/2000  
Date de révision 4 : 10/04/2014

**EUROCHIMIC-SOCHIPHARM**  
**Enseigne ELCOPHARMA**  
20, rue Edouard Bouthier  
F.89500 Villeneuve sur Yonne  
Tél: (0)3.86.87.63.63  
Fax : (0)3.86.87.35.35  
info@elcopharma.com  
www.elco-pharma.fr

## NATURE CHIMIQUE

- Tensio actif anionique
- Tensio actif non ionique
- Agent viscosant
- Conservateur
- Colorant

## USAGES ET PROPRIETES

**SPIROL** est convient parfaitement pour le nettoyage manuel de toutes les surfaces lavables :

- Sols (carrelages, revêtements),
- Murs (peintures lavables),
- Plans de travail,
- Surfaces stratifiées,
- Carrosseries de véhicules,
- Récipients,

*La composition du **SPIROL** est conforme à l'arrêté du 8 Septembre 1999 (modifié par l'arrêté du 19 Décembre 2013) relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux*

## MODE D'EMPLOI

Diluer le produit dans l'eau, tiède de préférence, à raison de 1 à 5 ml par litre d'eau selon le degré de salissure.

Laver, rincer à l'eau potable dans le cas de contact alimentaire possible. Laisser égoutter et sécher s'il s'agit de récipient.

## PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas mélanger à d'autres produits.
- Porter des gants de ménage si l'emploi est prolongé.
- En cas de projection accidentelle dans les yeux, rincer abondamment à l'eau.
- Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.

## ETIQUETAGE REGLEMENTAIRE

- Non concerné  
 Concerné (cf. section 2 de la Fiche de Données de Sécurité)

*Selon :*

- les directives 67/548/CEE, 1999/45/CE et leurs adaptations (correspond à l'étiquetage dit « DPD »)  
 le règlement CE 1272/2008 et ses modifications (correspond à l'étiquetage dit « CLP »)

## TRANSPORT ADR

- Non Soumis  
 Soumis (cf. section 14 de la Fiche de Données de Sécurité)

## CODE DOUANIER

3402.90.90